



**Quaix** en  
**Chartreuse**

**Printemps 2025**

*N° 30*

**LE BULLETIN**  
**municipal**  
**de Quaix-en-Chartreuse**



<b>S</b>	<b>2</b>	<b>Le mot du maire</b>
<b>O</b>	<b>3</b>	<b>La page verte</b>
<b>M</b>	<b>4</b>	<b>Enfance &amp; Jeunesse</b>
<b>M</b>	<b>6</b>	<b>Dossier : le budget</b>
<b>M</b>	<b>15</b>	<b>Les assos</b>
<b>A</b>	<b>10</b>	<b>État civil</b>
<b>A</b>	<b>11</b>	<b>Zoom sur</b>
<b>I</b>	<b>12</b>	<b>Travaux &amp; projets</b>
<b>R</b>	<b>13</b>	<b>Infos en vrac</b>
<b>R</b>	<b>14</b>	<b>Quaix en images</b>
<b>E</b>	<b>15</b>	<b>Infos utiles</b>

Le budget 2025 a été voté. Un budget qui fait la part belle aux projets avec le lancement prochain des travaux du garage, de la consultation des entreprises pour le restaurant et pour la crèche.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat et la mise en place de nouveaux prélèvements, nous avons réussi à maintenir l'ensemble des projets ainsi que les subventions. En effet, créer un lieu de convivialité et maintenir le dynamisme des activités au sein du village est une priorité et nous mettons tout en œuvre pour y parvenir en ayant toujours en ligne de mire les contraintes financières.

En attendant la pose de la première pierre, revenons sur ces derniers mois. Un bel épisode neigeux, qui, s'il est toujours un défi logistique pour la circulation, reste un moment de magie quand on prend le temps de s'arrêter pour admirer nos paysages immaculés et profiter du silence de la neige.

Mais rapidement les activités reprennent, car la vie à Quaix ne manque pas.

Un grand bravo aux enfants vainqueurs de la foulée blanche ! Quelle fierté !

Un grand merci à vous tous pour votre générosité à l'occasion du Noël solidaire avec le Secours Populaire et à nos aînés, qui sont venus nombreux au repas de Noël, savourer un moment de régal des papilles et de partage.

Enfin, avant de vibrer au son des marteaux-piqueurs, la salle polyvalente a vibré au son du rock lors d'un concert mémorable ! Merci aux bénévoles pour cette belle organisation.

Prochaines réjouissances : ne manquez pas la Foire et son trail pour les grands et les petits, la "faites" du vélo avec sa traversée du village, les différentes manifestations organisées par nos associations...

Que de belles occasions de savourer le retour des beaux jours et le plaisir d'être ensemble.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle édition du bulletin municipal.

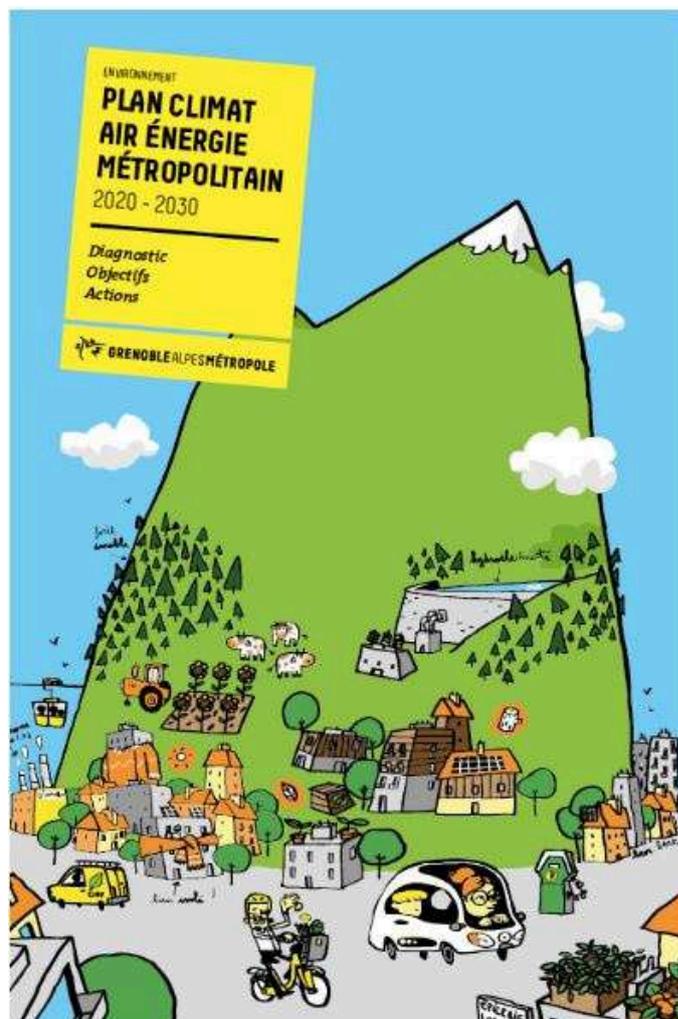


## Le Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM)

Le plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM) adopté en 2020 pour la période 2020-2030 définit la stratégie et la feuille de route du territoire en matière de transition écologique et énergétique. Il fixe des objectifs ambitieux d'adaptation au dérèglement climatique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et de polluants atmosphériques à l'échelle de la métropole. Si la MÉTRO dispose de leviers d'action importants dans le cadre de l'exercice de ses compétences, l'atteinte de ces objectifs passe par une mobilisation forte des habitants et de l'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs.

Ce plan comporte des volets sur les thématiques suivantes : énergie (bâtiment et production d'énergies renouvelables), déchets, mobilité, qualité de l'air, agriculture - alimentation - forêt, espaces naturels - biodiversité - patrimoine arboré, eau - assainissement, éducation à l'environnement.

La municipalité a décidé d'adhérer à ce programme et de signer une charte avec la MÉTRO en 2023. Pour la commune ce programme représente un cadre pour fédérer et coordonner l'ensemble des initiatives passées, présentes et à venir. La généralisation des chaufferies bois pour les bâtiments communaux, la gestion durable de la forêt, le relai des offres de la METRO pour une mobilité douce (prêts de VAE, borne de recharge), les audits énergétiques préliminaires aux travaux sur les bâtiments, le soutien aux initiatives de l'école (label E3D, "Faites du vélo"), la restauration durable à la cantine et le soutien aux initiatives individuelles (atelier "2 tonnes") sont les piliers de notre politique.



Au niveau des bilans l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Grande Région Grenobloise), qui nous suit dans le cadre du PCAEM, a noté des résultats remarquables pour les émissions de CO<sub>2</sub> (10 Kg eq CO<sub>2</sub> par habitant pour les infrastructures communales - moyenne sur la MÉTRO à 80) et pour la maîtrise des consommations énergétiques globales (-3 % en consommation et -0.5 % en coût pour 2024).

Les autres éléments très positifs concernent la gestion de la forêt (label PEFC), la mobilité (prêt de VAE, installation d'une borne de recharge), la restauration durable de la cantine (compost, réduction des déchets, suivi de la loi EGALIM) et l'implication de l'école (label E3D de niveau 2).

### Infos / Contacts :

- <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/299-le-plan-climat-air-energie.htm>
- <https://www.2tonnes.org/>
  - Sarah BOISSINOT: [sarah.boissinot@gmail.com](mailto:sarah.boissinot@gmail.com)
  - Emmanuelle PAQUIER : [epaquier@gmail.com](mailto:epaquier@gmail.com)

## Foulée blanche

Jeudi 23 janvier les élèves des classes de CM1.CM2 ont gagné la Foulée Blanche dans leur catégorie.

Ils ont ramené la coupe au village avec beaucoup de fierté.

Cette course de ski de fond est un moment important dans l'année.

Il participe à fédérer le groupe, et permet aux enfants de se dépasser pour la classe.



## Carnaval

Vendredi 21 mars, les élèves de l'école ont fêté le carnaval : défilé dans le village et goûter collectif dans la cour avant la soirée dansante dans la salle polyvalente !



L'école a organisé un concours de lecture à voix haute. Une première "finale école" a permis de désigner le meilleur lecteur parmi les 30 CM1-CM2 de l'école, lui permettant de concourir à une finale départementale.



Tout au long du mois de janvier, les petits champions en herbe élus dans chaque classe du département se sont entraînés à donner vie aux personnages de leurs textes préférés.

4 finales départementales ont été organisées, dont une au village de Quaix-en-Chartreuse le samedi 15 février.

Les petits champions ont été départagés par un jury composé de :

- Sylviane Teillard, de l'association Folije qui met en voix et théâtralise des albums jeunesse,
- Valérie-Anne MANGE, Cheffe de projet réseau numérique métropolitain de lecture publique,
- Alexia Proust, élue au scolaire à la mairie de Quaix-en-Chartreuse.

La grande finale se déroulera le 25 juin 2025 sur la scène de la Comédie Française.

## Intervention de la gendarmerie



Deux gendarmes sont venus parler aux CM1-CM2 des dangers d'Internet et des réseaux sociaux. L'objectif était de sensibiliser les élèves.

A quel âge utiliser les réseaux ? Quels sont les dangers ? Comment se protéger ? Qu'est-ce que le cyberharcèlement ? Quelles sont les sanctions ? Faut-il partager ses photos, des vidéos personnelles ? Mes informations disparaissent-elles d'Internet quand je les supprime ?

Cette intervention était très riche ; les élèves vont poursuivre la prévention et les enseignements avec leur maîtresse.

## Info SMMAG

Depuis la rentrée de janvier 2025, et à la demande des familles, le SMMAG a ajouté un horaire sur la ligne **flexo 61** pour le samedi matin, à réserver depuis l'application MaResa de M-TAG.

- Aller : départ 7h10 du Village, arrivée à Muret à 7h29 pour un tram E à 7h35,
- Retour : départ du Muret à 12h40, assurant la correspondance avec le tram E qui part à 12h23 d'Alsace-Lorraine.

En cohérence, ces horaires s'appliqueront aussi les jours de semaine lors des vacances ou l'été.

Les personnes doivent procéder à la réservation préalable chaque semaine, comme elles en ont déjà probablement l'habitude pour d'autres services.

Un premier retour de M-TAG fait état d'une moyenne de réservation un samedi sur deux, pour un remplissage de 1,7 personnes en moyenne. La 2<sup>ème</sup> partie de l'année scolaire permettra de voir comment ce service est utilisé, et s'il doit être ajusté pour la rentrée suivante.

En parallèle, M-TAG va lancer une étude plus générale sur le service aux lycéens, notamment pour le retour à Quaix.

**Inscriptions scolaires**

**Avant le 13 juin 2025 pour les 1ères inscriptions**  
**Avant le 04 juillet pour le renouvellement**

**Pour plus d'info :**

<http://www.quaix-en-chartreuse.fr>  
ou contactez **Marie-France** au 04 56 76 40 06  
periscolaire@quaix-en-chartreuse.fr

## BUDGET 2025

## Le budget primitif

C'est la boussole financière et le reflet de nos priorités communales.

L'élaboration du budget primitif constitue un moment clé de la vie de notre commune. Bien plus qu'un simple exercice comptable, il incarne les orientations politiques fondamentales en matière de fonctionnement quotidien et d'investissements structurants pour l'avenir.

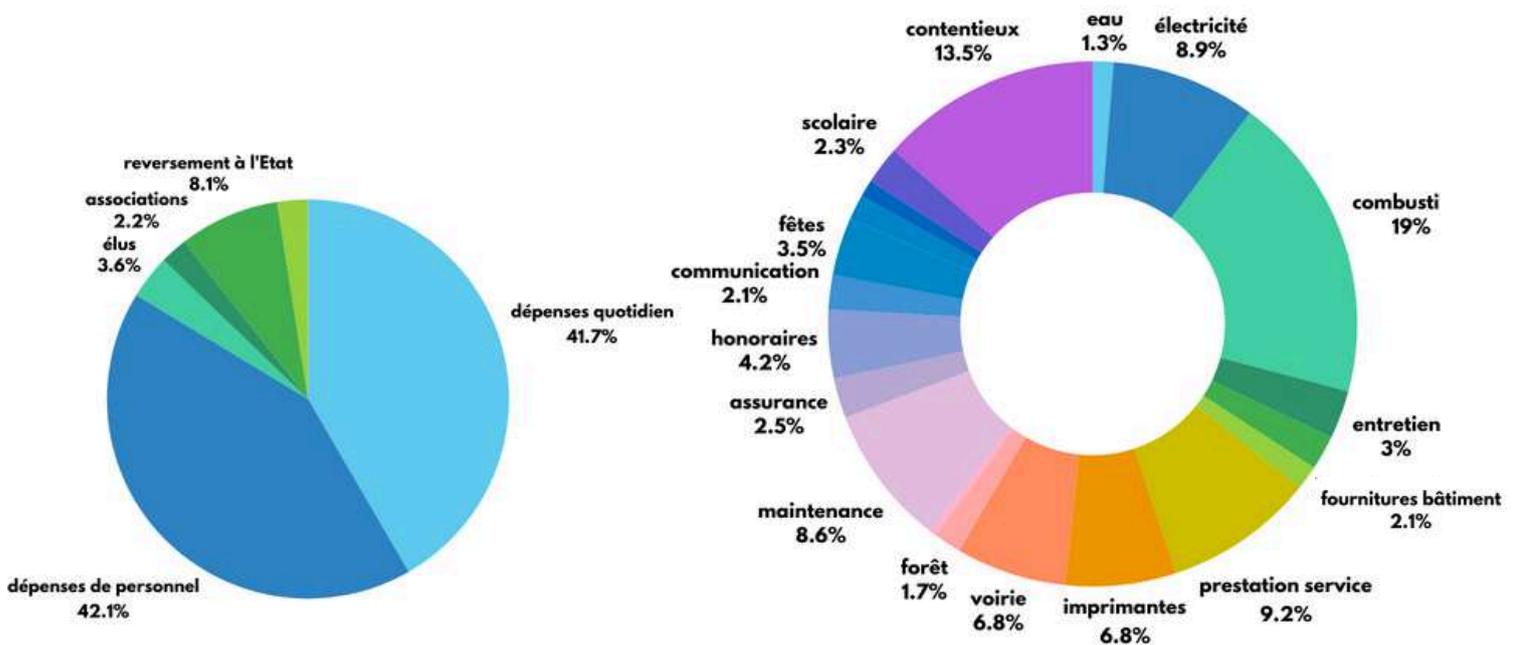
Ce document essentiel est soumis au vote de l'ensemble du conseil municipal. Ce vote représente une autorisation juridique pour le Maire, lui permettant de percevoir les recettes nécessaires et d'engager les dépenses dans le respect des enveloppes budgétaires approuvées pour l'année civile, s'étendant du 1er janvier au 31 décembre.

Un principe fondamental guide sa présentation : l'équilibre budgétaire. Cela signifie que, pour la section de fonctionnement, les dépenses envisagées doivent rigoureusement correspondre aux recettes prévisionnelles. Cet impératif d'équilibre garantit une gestion financière saine et responsable au service de tous les habitants.

**Pour 2025, le budget global s'élève à 1 635 985 €, répartis entre :**

### 1 012 985 € pour les dépenses de fonctionnement

*Ce sont les dépenses courantes indispensables au quotidien de notre commune.*



#### Le fonctionnement de nos services : assurer les missions essentielles.

Les dépenses de fonctionnement recouvrent notamment les dépenses de personnel (42% à Quaix, 49% en moyenne en France pour les communes de moins de 10 000 habitants), les subventions aux associations (20 750 €) et les dépenses « du quotidien ». Cette dernière catégorie regroupe les dépenses d'entretien du bâtiment, d'énergie, les fournitures, les dépenses scolaires, etc. afin de garantir un service public de qualité pour les habitants.

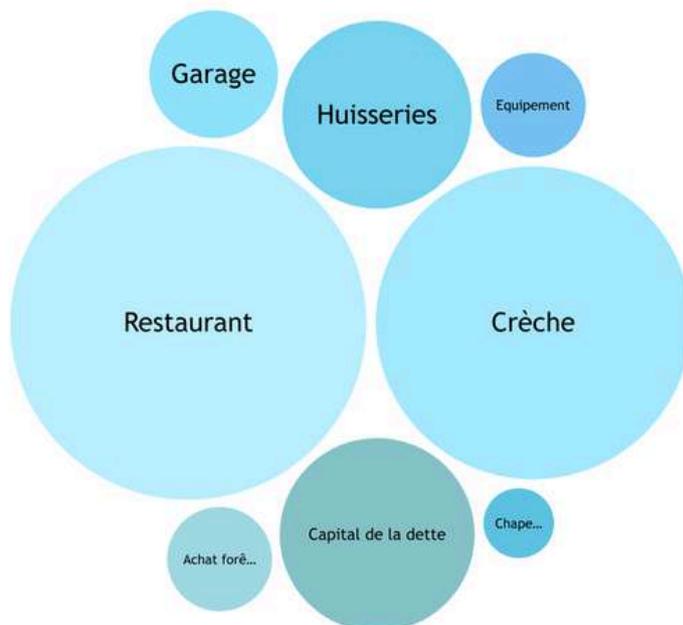
## 623 000 € pour les dépenses d'investissement

Ces dépenses sont destinées à préparer l'avenir de notre commune à travers des projets structurants.

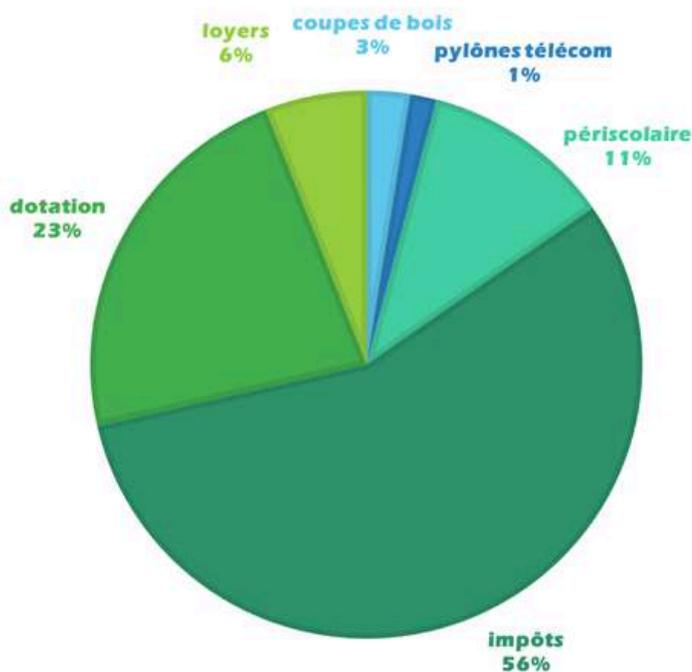
Les principales dépenses d'investissement prévues concernent la création du restaurant (un projet très attendu par la population, qui s'accompagnera du réaménagement des locaux du service technique sous l'école pour notre agent communal, Gérald Thévenin), l'agrandissement de la crèche, et certains travaux conséquents comme la rénovation des huisseries des bâtiments communaux. Il ne faut pas oublier dans cette rubrique le remboursement du capital de la dette qui s'élève à 69 000€.

Pour les deux principaux projets, des subventions importantes ont été obtenues, par le département, la région et la CAF pour la crèche, et ces dépenses courent sur deux années.

Ce budget 2025 a été élaboré avec rigueur et dans un souci de transparence. Il vise à la fois à assurer la qualité de nos services au quotidien et à investir dans des projets qui amélioreront durablement la vie de notre commune. Pour rappel ces investissements sont rendus possibles par la vente de "Combe Blanche" qui en assure l'essentiel du financement communal.



## Ressources régulières



Pour financer ces dépenses de fonctionnement, notre commune s'appuie principalement sur :

Les impôts locaux : Ils constituent une part importante de nos recettes. Il est à noter une très légère augmentation des taux pour 2025 : la taxe foncière sur les propriétés bâties passe de 50,14% à 50,50%, et celle sur les propriétés non bâties de 56,87% à 57,23%.

Les dotations de l'État : Une participation financière de l'État au fonctionnement des collectivités.

Les produits de service : Les recettes générées par les services proposés aux habitants (périscolaire, loyers, coupes de bois...).

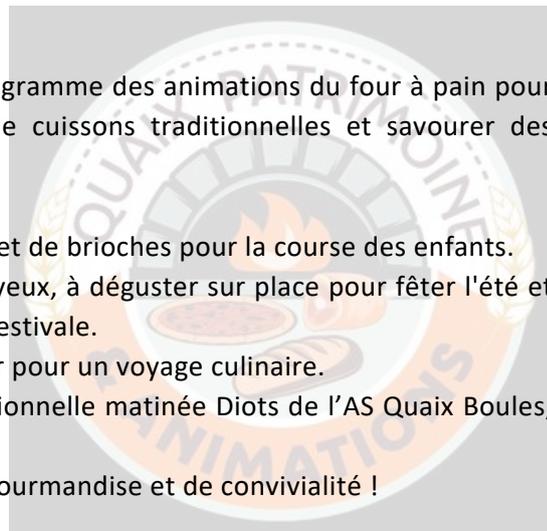
## Quaix Patrimoine & Animations

L'association Quaix Patrimoine Animations est ravie d'annoncer son programme des animations du four à pain pour les mois à venir. Venez partager des moments conviviaux autour de cuissons traditionnelles et savourer des spécialités cuites au feu de bois.

À vos agendas :

- **Dimanche 25 mai** : Cuisson du pain à l'occasion de la foire de Quaix et de brioches pour la course des enfants.
- **Dimanche 15 juin** : Animation pizzas, préparées et cuites sous vos yeux, à déguster sur place pour fêter l'été et accompagner la buvette d'Ô bavard@ge. Sous réserve d'une météo estivale.
- **Dimanche 21 septembre** : Tajine mijoté au four à pain et à emporter pour un voyage culinaire.
- **Dimanche 5 octobre** : Cuisson de pains pour accompagner la traditionnelle matinée Diots de l'AS Quaix Boules, une spécialité savoyarde à découvrir ou redécouvrir.

Rendez-vous au four à pain de Quaix et venez savourer ces instants de gourmandise et de convivialité !



## Ô Bavard@ge



Les murs de la salle po ont (un peu :-)) tremblé ce samedi 29 mars, au son du talentueux et très sympathique groupe de rock grenoblois **HellOrGlam**, qui a fait danser et chanter toutes les générations présentes ...de 7 à 77 ans ! Du bon vieux Queen à Boney M en passant par AC/DC, il y en a eu pour tous les goûts.

Les Queylards présents ont mouillé la chemise et repris les refrains en coeur, réhydratés grâce à la buvette tenue par l'asso Ô Bavard@ge et restaurés grâce au food truck installé devant l'entrée du bâtiment.

Ne manquez pas la prochaine soirée **BAL FOLK le 17 mai** !



## Quaix des Artistes

L'association vous propose le jour de la Foire de Quaix à la Cure :

- un atelier de bricolage créatif : venez fabriquer et décorer votre mangeoire (ou nichoir) à oiseaux

Pour réserver  
c'est ici



- une expo : venez admirer les travaux des ados du cours d'Arts Plastiques

D'autre part, il y aura un atelier de pratique artistique autour de l'aquarelle le **29 juin** animé par Fanny Audigé

L'Assemblée Générale se déroulera le **mardi 24 juin** à la Cure. Nous cherchons une nouvelle secrétaire et des bonnes volontés pour nous aider à animer notre petit village !





C'est le **mercredi de 14 à 18 h** que se retrouvent les membres du club pour jouer à la belote ou à d'autres jeux de société, partager un gâteau, et surtout discuter, prendre des nouvelles les uns des autres.

Un petit groupe de 5 à 7 personnes se donne rendez-vous un après-midi à 14 h, souvent le vendredi, pour marcher sur les sentiers de Quaix et admirer les paysages magnifiques que nous offre la nature environnante .

Dimanche 30 mars a eu lieu le repas de printemps qui a rassemblé une soixantaine de personnes du village et des alentours. Un délicieux repas, apprécié de tous, une animation par le groupe « Les Gadinettes » et son orgue de Barbarie ont permis de passer une agréable journée conviviale.

Prochain grand rendez-vous le **mardi 17 juin 2025**, direction **CHAMONIX** et sa mer de glace (pas pour y faire du ski !). Voyage ouvert à toute personne, même non membre du club, sous conditions ; plus de renseignements le **mercredi après- midi** à la petite salle polyvalente.

## **AS Quaix Boules**



Ce **jeudi 27 mars** l'AS Quaix Sport Boules organisait le premier challenge vétérans **Roger Cloître**.

Le comité directeur a décidé de rendre hommage à Roger, qui a œuvré en tant qu'adjoint aux travaux pour que les jeux de boules du Barbet voient le jour. Roger était non seulement un camarade apprécié mais également un bénévole présent à chaque corvée et engagé auprès de nombreuses associations.

Dès 08h, 16 équipes quadrettes étaient présentes pour commencer la première des 3 parties de la journée. A 13h, en présence de la famille de Roger (épouse et petits enfants) de ses nombreux amis, 92 convives ont partagé un excellent repas. Ensuite a eu lieu "le lancer de buts" attraction qui a permis aux plus adroits de remporter les 10 lots mis en jeu pour la tombola.

La troisième partie s'est terminée à 17h15. Places au classement : L'équipe de Chatte avec 3 victoires et un goal average de +20 termine championne devant l'équipe des Abrets avec 3 victoires et un goal average de +7 qui termine sous-championne. Remise des lots et du trophée aux 2 méritantes équipes par notre secrétaire Angélique. Place au verre de l'amitié.

Merci aux 16 équipes : Les Abrets, Varcès, Biviers, Champ/Drac, La Batie Neuve, Chatte, St-Martin-d'Hères, Eybens, Sassenage, Claix, Quaix, Alixan(26), St Egrève, Voreppe, La Matheysine, La Buisse.

Merci à nos nombreux bénévoles présents de 6h30 à 20h qui ont contribué à la réussite de cette journée. Cette dernière sera reconduite l'an prochain avec parution au calendrier officiel du comité Bouliste de l'Isère.

## Quaix des Artistes section théâtre



L'Atelier Théâtre de Quaix des Artistes fonctionne depuis quelques années déjà. **Chaque lundi de 20h30 à 22h30**, nous nous retrouvons dans un esprit chaleureux de partage, d'écoute, de soutien mutuel sans jugement, juste pour le plaisir du jeu théâtral.

Faire partie d'un atelier Théâtre donne la possibilité de s'épanouir à travers l'écoute de l'autre, de ses propositions et la réponse qu'on peut lui donner.

C'est une activité artistique complète qui met en jeu le corps, la voix, les sentiments face à une situation qui mérite une réponse adaptée.

Venez nous rejoindre si le cœur vous en dit, vous serez les bienvenus.

Cette année, notre représentation aura lieu en **octobre**.

Les cours ont repris en novembre avec un nouvel intervenant.

**Contact : Claudine Comte : [claudine.comte@fontvieille.org](mailto:claudine.comte@fontvieille.org)**

**Tel : 06 82 33 43 96**

## AS Quaix Cirque

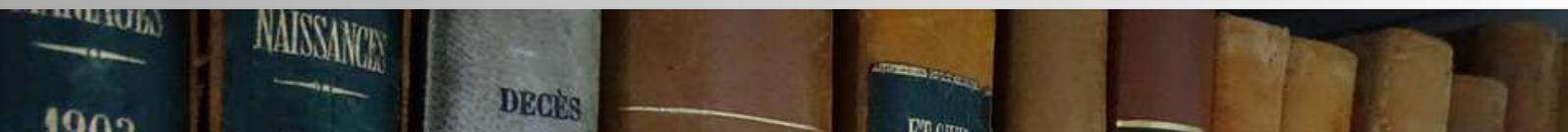
Les ados et adultes du Cirque se retrouvent chaque semaine en 3 groupes pour s'entraîner à la salle po et préparer des beaux spectacles.

Cette année ils vous donnent rendez vous le **samedi 21 juin** en fin de journée pour le spectacle adultes et le **dimanche 22** après-midi pour les 2 spectacles ados. De beaux moments festifs en perspective.



## ÉTAT CIVIL

depuis fin novembre 2024



 **Naissance 1**

 **Mariage 1**

 **PACS 2**



## La solidarité en action : Le Secours populaire se rapproche de vous !

L'esprit de générosité qui a illuminé nos fêtes de fin d'année avec la collecte des "Boîtes de Noël Solidaires" se prolonge. Le Secours populaire français, acteur majeur de la solidarité, souhaite renforcer sa présence et son action auprès des habitants de notre commune.

La magie de Noël a apporté son lot de joie et de chaleur grâce à la mobilisation exceptionnelle des familles lors de la collecte des "**Boîtes de Noël Solidaires**". Plus d'une centaine de boîtes cadeaux a été collectée sous le sapin de la mairie, à destination d'enfants, de femmes ou d'hommes en situation de précarité.

Le **Père Noël Vert**, symbole de générosité et de partage, était présent. Fort de cette expérience humaine enrichissante, le Secours populaire français, comité de Saint-Egrève, souhaite aujourd'hui approfondir son lien avec notre commune.



### Qui est le Secours populaire ?

Association reconnue d'utilité publique, le Secours populaire agit depuis plus de 75 ans pour venir en aide aux personnes en situation de précarité. Son action est guidée par des valeurs de solidarité, de dignité et de respect. Les bénévoles du Secours populaire, notamment au comité de Saint-Égrève œuvrent au quotidien pour apporter une aide concrète dans divers domaines :

- **Aide alimentaire** : Distribution de colis, accès à des produits de première nécessité.
- **Soutien vestimentaire** : Mise à disposition de vêtements et de chaussures.
- **Accès aux droits et à la santé** : Accompagnement dans les démarches administratives, orientation vers des professionnels de santé.
- **Loisirs et culture** : Organisation de sorties, de séjours pour enfants, etc.



### Le Secours populaire à votre rencontre

Afin de mieux répondre aux besoins des personnes en difficulté, le Secours Populaire souhaite renforcer sa présence locale. L'objectif est double : créer un véritable espace de solidarité et de proximité, où chacun peut trouver écoute, soutien et accompagnement, et également élargir son cercle de bénévoles à notre commune.

### Venez les rencontrer à la Foire de Quaix !

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions du Secours Populaire ? Vous avez envie de vous engager comme bénévole ? **Rendez-vous à la Foire de Quaix !** Les bénévoles du Comité de Saint-Egrève du Secours Populaire seront présents pour vous accueillir, vous informer et échanger avec vous.



## Centrale hydroélectrique sur la Vence

Le porteur de projet (AVENTRON) nous a informé que suite à l'examen du dossier par les autorités administratives (Mars 2025) des compléments sur des sujets environnementaux leur sont demandés, nécessitant des études complémentaires (inventaires, élargissement du périmètre). La société prend en compte ces demandes et se prépare à lancer les études complémentaires.

## La fibre arrive ...

Après des années d'attente, la fibre est enfin arrivée dans la majorité des habitations. Il semble toutefois que la couverture ne soit pas encore complète (secteur du bas de Quaix, l'Autre Côté de Vence et le Barbet). La carte la plus à jour semble être celle ci : <https://www.iserefibre.fr/test-deligibilite>.

## Pont du Moulin

Rappelons que la **limite de tonnage** sur le pont de Quaix (7.5 t) est toujours en vigueur et que la municipalité a demandé à la gendarmerie de faire des contrôles réguliers. Nous n'avons à ce jour aucune information sur les travaux de réhabilitation. Des travaux de purge des talus proches du pont viennent de se terminer.



## Travaux de la crèche

L'analyse des solutions transitoires pendant les travaux s'est poursuivie en collaboration avec la crèche et la CAF. L'hypothèse d'une utilisation de la grange des scilles du Néron a été abandonnée : capacité d'accueil insuffisante, lourds travaux de mise aux normes. La solution la plus adaptée est une structure d'accueil temporaire à partir de modules de type ALGECO, qui serait implantée au Barbet sur l'ancien terrain de tennis. Des échanges sont en cours avec la CAF pour définir les subventions que la commune pourraient obtenir (taux de 80 % des travaux, y compris location des modules espérés).

En parallèle, le permis de construire a été déposé et les expertises préliminaires lancées (audit énergétique notamment).

Budget prévisionnel (à affiner après validation de la subvention CAF) :

Coût total : 418 000 € reste à charge pour la commune : 83 000 € (si CAF confirmée)

## Bistrot / Restaurant

L'appel d'offre pour les travaux lancé fin 2024 a été infructueux : lots non couverts (dont le très important chauffage-ventilation), propositions excédant le budget prévisionnel. Le conseil municipal a revu le projet afin de réduire les coûts : le projet de terrasse couverte a été abandonné au profit d'une terrasse ouverte réduisant également les exigences en terme de ventilation et chauffage.

Un nouvel appel d'offre a été rédigé en avril pour un dépouillement prévu le 3 juin, et un début des travaux en septembre. Les bâtiments étant modifiés, l'appel d'offre pour la gestion du bistrot a été d'autant retardé et sera émis dès la validation du choix des entreprises.

### Planning prévisionnel

Avril : lancement du nouvel appel d'offre    Début des travaux : sept 2025

Appel d'offre pour la gestion : déc 2025    Réception des travaux : été 2026

### Budget

Estimation du coût des travaux : **414 000 € TTC** (travaux 360 000+ honoraires 54 000)

Avec garage : **544 000 € TTC**

Reste à charge pour la commune : **171 000 € TTC (restaurant) / 195 000 € TTC (garage + restaurant)**

## Services Techniques

Budget : **30 000 € TTC**

Montant des travaux : **30 000 € TTC**

Reste à charge pour la commune : **24 000 € TTC**

## Elections municipales 2026 : fin du panachage et parité

Un nouveau mode de scrutin sera mis en place à compter des élections de 2026 : le scrutin de liste paritaire. Il sera désormais possible de présenter une liste incomplète avec un minimum de 13 candidat-es et un maximum de 15, mais obligatoirement paritaire. Il ne sera plus possible de panacher : c'est-à-dire interdiction de raturer, d'annoter, de compléter... sous peine de nullité du bulletin.

Concrètement pour être recevable, une liste à Quaix-en-Chartreuse devra contenir **au minimum 13 candidat-es** et être composée pour moitié de femmes, soit au moins 6. Si une liste de 15 candidat-es se présente, elle devra comporter au minimum 7 femmes.

Si une liste obtient 50 % des voix dès le premier tour, elle obtient automatiquement la moitié du nombre de sièges, arrondi à l'entier supérieur. Les sièges restants sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés, de manière proportionnelle.

Si aucune liste n'a obtenu 50 % ou plus des suffrages exprimés, il est procédé à un second tour, où ne peuvent se présenter que les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour. Au second tour, la liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges au conseil municipal, arrondi à l'entier supérieur, et le reste des sièges est réparti entre toutes les listes, de manière proportionnelle.

## Citykomi : les chiffres

Cette appli permet à la mairie de vous transmettre en temps réel les informations concernant Quaix (alertes, travaux, agenda manifestations, communiqués divers...). Vous trouverez toutes les infos pour la télécharger sur le site internet de la commune. Si vous rencontrez des difficultés pour l'installation passez à l'accueil de la mairie, un agent l'installera sur votre portable.

Les chiffres à ce jour :

- 423 abonnés actifs
- 6 155 mercis
- 346 partages
- 10 messages actifs



## Nuisances sonores : rappel

Il est demandé aux habitants de respecter les jours et horaires suivants pour l'utilisation des appareils bruyants (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, etc.) :

- **du lundi au vendredi** : de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures 30,
- **le samedi** : de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,
- **le dimanche et les jours fériés** : de 10 heures à 12 heures.

## Un Bus France Service à Quaix

Ce bus offre un soutien pour vos démarches administratives et un accès à des outils numériques (ordinateurs, tablette, imprimante). Des médiateurs sociaux du Pimms (Point d'information médiation multiservices) sont à votre écoute pour vous aider et vous permettre un accès direct à des opérateurs nationaux tels que : La Poste, France Travail, la caisse d'assurance maladie (CPAM), la caisse d'assurance retraite (CARSAT), la CAF, la MSA, les Ministères de l'Intérieur et de la Justice et la Direction générale des finances publiques auxquels s'ajoutent les partenaires comme la TAG ou Enedis...

Rappelons que ce service est gratuit pour les utilisateurs et que les permanences du bus sont ouvertes à tous (habitants de la commune ou non). Ce bus est déjà présent sur St Egrève (1 permanence par semaine) et une extension du circuit aux communes voisines (Le Fontanil, St Martin le Vinoux, Mont St Martin) est en cours de mise en place.

Le bus sera présent sur le parking en face de la mairie tous les **3 èmes mercredis du mois (de 14h à 18h)**.





**Les bons réflexes pour les actualités de la commune : [quaix-en-chartreuse.fr](http://quaix-en-chartreuse.fr) et Citykomi**



## Horaires de la mairie

### ■ Les permanences des services administratifs

**Lundi de 13h30 à 17h, Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, Vendredi de 13h30 à 17h**

Pour les questions d'urbanisme ou d'état-civil, il est demandé de prendre rdv au préalable au 04 76 56 82 66, ou [mairie@quaix-en-chartreuse.fr](mailto:mairie@quaix-en-chartreuse.fr)

### ■ Les permanences des élus

Les élus vous reçoivent uniquement sur rendez-vous. Envoyez votre demande à [mairie@quaix-en-chartreuse.fr](mailto:mairie@quaix-en-chartreuse.fr).

## Services municipaux

### ■ Les services administratifs

04 76 56 82 66

[mairie@quaix-en-chartreuse.fr](mailto:mairie@quaix-en-chartreuse.fr) ou via le formulaire contact du site internet

Adresse postale : 15, place Victor Jaillet - 38950 Quaix-en-Chartreuse

### ■ Le service scolaire et périscolaire

04 76 56 40 06

[periscolaire@quaix-en-chartreuse.fr](mailto:periscolaire@quaix-en-chartreuse.fr)

### ■ Les services techniques

(pour signaler un problème sur la voirie communale ou sur un équipement géré par la commune) [mairie@quaix-en-chartreuse.fr](mailto:mairie@quaix-en-chartreuse.fr) ou le formulaire contact du site internet

## Services extérieurs

### ■ Grenoble Alpes Métropole

- Standard général : 04 76 59 59 59
- Service Collecte et voirie : 0800 500 027
- Service Eaux et Assainissement : 0800 500 048
- Pour signaler un problème sur une voirie métropolitaine :

<https://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/signaler-un-probleme/signaler-un-probleme-collecte-et-voirie/>

### ■ Déchèterie de saint-Égrève

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/decheterie/14/367-decheterie-de-saint-egreve.htm>

### ■ Eaux de Grenoble Alpes : 04 76 86 20 70

### ■ ENEDIS :

- Urgence dépannage 09 72 67 50 39
- Autre demande 09 69 32 18 53

### ■ Réservation du broyeur

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/>

## Rencontrer le député de la 5ème circonscription

### Permanences de Jérémie Iordanoff

1, rue Conrad Killian - 38950 Saint-Martin-le-Vinoux

mail : [jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr](mailto:jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr)

Uniquement sur rendez-vous. La question ou le dossier à traiter doivent être transmis au préalable.

Bulletin municipal n° 30  
 Edité par la mairie de Quaix-en-Chartreuse  
 Rédaction : équipe municipale  
 Mise en page : Sylvie Gat  
 Directeur de publication : Pierre Faure.  
 Impression : imprimerie Notre Dame Montbonnot  
 Tirage : 420 exemplaires

# FOIRE de QUAIX

Dimanche 25 mai

**Trail** des balcons  
sud de **Chartreuse**

**Apéro du maire**

**23 exposants**

**Expositions artistes**

**Animations enfants**

**Restauration**

**Buvette**

**Animations musicales**

**Avec le Sou, la Crèche et  
Patrimoine & Animations**